

Dates des activités

Tableau de compétences

C1	Enchaîner des mouvements et des gestes dans la réalisation d'une activité psychomotrice. 					
C2	Adopter un comportement adéquat lors d'une activité de psychomotricité.					
C3	Coordonner des gestes de plus en plus précis.					
C4	Verbaliser en utilisant les termes adéquats, un enchaînement de deux mouvements/gestes. Verbaliser en utilisant les termes adéquats, un mouvement réalisé selon la dictée de l'adulte.					

Dates des activités

1. Construire les habiletés perceptivo-motrices (page 174)

1.1 CONSTRUIRE LES HABILITÉS GLOBALES, LES GESTES ET LES POSTURES						
1.1.1	Effectuer et enchaîner les grands mouvements fondamentaux					
S	✓ Termes liés : • à la motricité.					
	✓ Le vocabulaire spécifique au matériel utilisé.					
SF	→ Effectuer les grands mouvements fondamentaux.					
	→ Effectuer des grands mouvements fondamentaux : • soit librement ; • soit dictés par l'adulte.					
1.1.2	Coordonner des mouvements avec des objets					
S	✓ Termes liés : • à la coordination (<i>gestes</i>).					
	✓ Le vocabulaire spécifique au matériel utilisé (voir 1.1.).					
SF	→ Coordonner des mouvements <i>avec des objets</i> .					

1.1.3	Enchaîner et coordonner des stratégies d'équilibre					
S	✓ Les termes liés à la notion d'équilibre.					
	✓ Le vocabulaire spécifique au matériel utilisé (voir 1.1).					
SF	→ Effectuer des mouvements et des gestes liés à l'équilibre.					
1.1.4	S'initier à l'inhibition d'une action motrice					
S	✓ Termes liés à la notion d'inhibition.					
SF	→ S'initier à l'inhibition dans des grands mouvements fondamentaux et des gestes.					
1.1.5	Construire par et pour l'action les aptitudes perceptives					
S	✓ Les termes liés : <ul style="list-style-type: none"> à la perception sensorimotrice. 					
SF	→ Interpréter les stimulus pour agir efficacement.					
1.1.6	Organiser ses actions en fonction des informations du corps					
S	✓ Les termes liés : <ul style="list-style-type: none"> au schéma corporel (<i>représentation consciente du corps</i>). 					
	✓ L'orientation du corps : haut/bas, devant/derrière, d'un côté, de l'autre côté.					
	✓ Sa latéralité.					
SF	→ Utiliser son corps comme référence pour orienter ses actions motrices.					
1.1.7	Organiser ses actions en fonction des informations de l'espace					
S	✓ Les termes liés à l'espace et aux mouvements dans l'espace.					
SF	→ Agir en modifiant les distances (<i>approcher et éloigner</i>).					
	→ Agir en s'adaptant aux distances et aux dimensions.					
	→ Agir en s'adaptant aux directions et aux orientations.					
	→ Agir en s'adaptant aux caractéristiques des surfaces, des formes, des volumes.					

1.1.8	Organiser ses actions en fonction des informations du temps					
S	✓ Les termes liés au temps, au rythme.					
SF	→ Effectuer et enchaîner <i>correctement</i> des mouvements et des gestes dictés par l'adulte.					
	→ Se déplacer selon un rythme donné.					

1.2 CONSTRUIRE LES HABILITÉS MANUELLES ET GRAPHIQUES (PSYCHOMOTRICITÉ FINE)

1.2.1	Planifier et coordonner des gestes de plus en plus précis					
S	✓ Des gestes et des postures, en psychomotricité fine.					
 S	✓ Le nom du matériel, des outils de la vie de la classe.					
FMT	✓ Des règles de sécurité (Cf. 3.1 Gérer son bien-être et sa sécurité).					
 SF	→ <i>Coordonner ses actions manuelles en fonction de l'organisation de la latéralité (sa préférence manuelle).</i>					
	→ Exécuter des gestes de psychomotricité fine, en situation vécue.					
SF FMT	→ Tenir le matériel, les outils de la classe de manière adéquate. S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe					
	→ S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe.					
	→ Réaliser les gestes appropriés aux éléments de jeux notamment symboliques disponibles en classe.					
	→ Réaliser les gestes appropriés aux jeux de construction.					
	→ Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe, <i>des objets techniques</i> . Repérer les dangers potentiels inhérents à l'utilisation du matériel et des outils de la classe (Cf. 3.1 Gérer sa santé et sa sécurité).					

1.2.2	Initier et exercer les gestes graphiques					
S	✓ Des gestes et des postures, en psychomotricité fine (<i>geste graphique</i>).					
	✓ <i>Le nom du matériel, des outils scripteurs.</i>					
SF	→ Exercer des gestes graphiques pour améliorer l'élan et la fluidité.					
	→ S'initier aux gestes graphiques.					
	→ Respecter la posture adaptée à l'activité.					

1.3 CONSTRUIRE LES HABILETÉS EXPRESSIVES						
SF	→ Communiquer par son corps des messages non-verbaux.					
	→ Interpréter des gestes, des postures, des mimiques.					

Dates des activités

2. Développer les habiletés socio-motrices et la citoyenneté (page 210)

2.1 RESPECTER LES RÈGLES ET LES LIMITES POUR VIVRE ENSEMBLE						
S	✓ Des règles : <ul style="list-style-type: none"> des jeux fréquemment rencontrés ; de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité 					
SF	→ Respecter, dans l'intérêt du groupe et de chacun, des règles : <ul style="list-style-type: none"> de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité ; de jeux collaboratifs ou coopératifs fréquemment rencontrés. 					
	→ Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité.					

2.2 ADOPTER UN COMPORTEMENT SOCIAL ADÉQUAT						
SF	→ Reconnaître son appartenance à un groupe, identifier les rôles pour instaurer les collaborations.					

Dates des activités

3. Gérer sa santé et la sécurité (page 214)

3.1 RESPECTER LES RÈGLES POUR SE PROTÉGER ET SE PRÉSERVER						
S	✓ Les règles de sécurité de base.					
 S FMT	✓ Des règles de sécurité.					
SF	→ Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace occupé pour la psychomotricité.					
	→ Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace occupé.					
 SF FMT	→ Repérer les dangers potentiels inhérents à l'utilisation du matériel et des outils de la classe.					

3.2 EXPRIMER SES ÉMOTIONS ET AGIR EN FONCTION DE SES BESOINS						
S	✓	Des émotions : joie, tristesse, colère, peur.				
SF	→	Formuler des demandes explicites en fonction de son ressenti ou de ses besoins.				
	→	Exprimer ses besoins physiologiques, selon la situation vécue.				
	→	Satisfaire un besoin physiologique.				

Dates des activités

4. Construire les habiletés perceptivo-motrices et l'autonomie (page 218)

4.1 CONSTRUIRE LES HABILÉTÉS PERCEPTIVO-MOTRICES ET SOUTENIR L'AUTONOMIE MOTRICE						
SF	→	Utiliser ses habiletés motrices dans des situations de la vie quotidienne.				

4.2 CONSTRUIRE LES HABILÉTÉS PERCEPTIVO-MOTRICES ET SOUTENIR L'AUTONOMIE AFFECTIVE						
SF	→	Se connaître, s'accepter, développer une estime de soi... en psychomotricité.				
	→	Se mettre en jeu dans l'action motrice et s'exprimer symboliquement par la voie corporelle.				

4.3 CONSTRUIRE LES HABILÉTÉS PERCEPTIVO-MOTRICES ET SOUTENIR L'AUTONOMIE SOCIALE						
SF	→	Accepter, respecter, vivre des règles en psychomotricité.				

4.4. CONSTRUIRE LES HABILÉTÉS PERCEPTIVO-MOTRICES ET SOUTENIR L'AUTONOMIE INTELLECTUELLE/COGNITIVE						
SF	→	Mobiliser et s'approprier des stratégies d'attention, d'inhibition, de mise en mémoire, de perception, de planification en psychomotricité.				
	→	Mobiliser et s'approprier des savoirs et savoir-faire relatifs aux autres champs disciplinaires en psychomotricité.				

Légende

- Caractères droits : contenus d'apprentissage du référentiel. La vue d'ensemble de ces contenus peut être consultée dans le référentiel des compétences initiales.
- *Caractères italiques* : contenus d'apprentissage ajoutés ou précisés par le SeGEC. Dans la majorité des cas, ces ajouts sont « subordonnés » aux contenus du référentiel : ils viennent préciser ceux-ci ou détailler des étapes intermédiaires en vue de parvenir à ceux-ci. D'autres ajouts sont des compléments (activités de dépassement) proposées par le réseau.

Remarques importantes

- Les compétences, savoirs et savoir-faire sont formulés de façon générale pour l'ensemble des élèves de maternelle. Afin de savoir précisément ce qui est attendu des élèves pour chaque apprentissage selon l'année concernée, il est nécessaire de consulter les **repères annuels** qui sont détaillés dans le programme.
- Le nombre de cases proposé pour indiquer les dates d'activités réalisées est de cinq, mais cela n'a aucune valeur prescriptive. Le **nombre d'activités** sera déterminé par l'enseignant et sera différent d'un contenu à l'autre : pour certains apprentissages une seule activité sera suffisante, tandis que pour d'autres qui nécessitent beaucoup de répétition il n'y en aura pas assez avec cinq.
- Chaque compétence, savoir ou savoir-faire fait l'objet d'une ligne séparée dans le document. Ceci ne signifie pas que chaque contenu doit nécessairement être travaillé isolément. Bien souvent, certains savoirs et savoir-faire peuvent être **travaillés conjointement de façon articulée**.
- Les savoirs et les savoir-faire écrits en couleur orange sont des contenus de la discipline formation manuelle et technique. Le symbole de l'engrenage indique que certains contenus de psychomotricité peuvent être articulés à la démarche proposée en formation manuelle et technique (volume 3, page 187).